

UNAIDS Appel de candidatures pour la liste de professionnels en VIH et en Droits de l'homme.

Introduction

L'agenda globale pour le développement durable comprend l'objectif de mettre fin à l'épidémie du SIDA pour 2030. Pour parvenir à cet ambitieux objectif, ONUSIDA a exhorté tous les pays à profiter des prochaines années (jusqu'à 2020) comme une porte essentielle à des occasions pour élargir rapidement la réponse au VIH en trois domaines principaux : la prévention du VIH, le test du VIH et le traitement contre le VIH.

Cette approche rapide – soutenue par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la Déclaration Politique du VIH et du SIDA de 2016 – exige l'augmentation des outils existants pour accélérer la réalisation des objectifs spécifiques pour l'éradication du SIDA en tant qu'une menace de santé publique pour l'an 2030. Cependant, nous ne pourrons pas accélérer la réponse face au VIH et mettre fin à l'épidémie du SIDA si nous ne tenons pas compte des Droits de l'Homme.

L'inégalité des genres continue à entamer les efforts pour traiter le VIH entre les femmes et les filles de partout dans le monde. Même s'il y a un bon nombre de populations touchées par le VIH, elles n'ont pas un accès approprié à des services efficaces de prévention, de tests et de traitement de qualité. Ces populations-ci, négligées par la réponse, incluent des adolescents et des jeunes (notamment des filles, des adolescentes et des jeunes en Afrique de l'Est et en Afrique australe), des communautés indigènes, des travailleuses du sexe, des migrants privés de liberté, des hommes homosexuels et d'autres hommes ayant des rapports sexuels avec autres hommes, des personnes transgenres et des personnes s'injectant des drogues.

Les barrières aux Droits de l'Homme – y compris la stigmatisation et la discrimination, la violence et autres types d'abus, les attitudes sociales négatives et les obstacles légaux – contribuent à la vulnérabilité au VIH dans les populations et ils limitent leur accès aux services de prévention, de tests, de traitement et d'assistance.

Action accélérée et Droits de l'Homme

ONUSIDA aide les pays à élargir les programmes de tests, de prévention et de traitement à atteindre leurs objectifs nationaux d'Action Accélérée pour 2020.

Les efforts consentis pour accélérer les services de prévention, de tests et de traitement du VIH peuvent et doivent être fondés sur les principes et les approches des Droits de l'Homme qui contribueront à l'augmentation de la portée et de l'impact de ces programmes-là. Ils contribueront aussi à faire face à des possibles défis des Droits de l'Homme et à éviter les abus pouvant survenir dans le cadre des efforts urgents pour accélérer la réponse au VIH.

Afin de protéger les personnes vivant avec le VIH et de soutenir les réponses efficaces à l'épidémie, ONUSIDA recommande que chaque réponse nationale au VIH inclue des programmes clé pour la réduction de la stigmatisation et de la discrimination et pour l'augmentation de l'accès à la justice. Il est capital que ces programmes soient fondés sur les principes des Droits de l'Homme, qu'ils fassent face aux obstacles pour l'accès aux services ayant trait au VIH et que personne ne soit laissé pour compte.

Termes de référence

Pour consolider notre capacité de soutenir efficacement les États Membres, la société civile et autres partenaires du monde entier, l'équipe de Droits de l'Homme et de l'Égalité des sexes d'ONUSIDA lance un appel à tous les professionnels et spécialistes en Droits de l'Homme éligibles et intéressés et ayant une expertise avérée dans des programmes de Droits de l'Homme, de santé et de VIH pour qu'ils présentent sa candidature de sorte à ce qu'ils soient inclus dans une ou plusieurs catégories de la liste ci-après.

ONUSIDA a besoin de ces ressources humaines pour :

1. Pouvoir consulter un expert sur l'analyse de lois, politiques et pratiques ayant trait au VIH ;
2. Développer des propositions de projets ;
3. Soutenir la mise en place, le suivi ou l'évaluation des programmes des Droits de l'homme liées, notamment aux points suivants :
 - a. Réduire la stigmatisation et la discrimination ;
 - b. Renforcer les services légaux ayant trait au VIH pour faciliter l'accès à la justice et la réparation de torts ;
 - c. Plaider pour des réformes légales, réglementations et politiques liées au VIH offrir un suivi approprié ;
 - d. Augmenter la sensibilisation des Droits de l'Homme. Connaissez vos droits ;
 - e. Sensibiliser les législateurs et tous ceux qui appliquent la loi dans des différents domaines ;
 - f. Apprendre aux prestataires de services de santé les Droits de l'Hommes et l'éthique médicale liée au VIH ;
 - g. Réduire la discrimination contre les femmes dans le cadre du VIH.

Domaine d'activité

- Offrir assistance technique aux bureaux d'ONUSIDA dans les pays et les partenaires nationaux dans les domaines de législation du VIH, de Droits de l'Homme et d'égalité des sexes ;
- Créer des propositions de projets nationaux et régionaux ayant trait au VIH, aux Droits de l'Homme et à l'égalité des sexes ;
- Offrir assistance dans les domaines de recherche, analyse et rédaction pour la direction de politiques, de rapports sur de sujets spécifiques, de notes conceptuelles et d'autres documents liés à la promotion des Droits de l'Homme et à l'égalité des sexes pour des réponses efficaces contre le VIH ;
- Offrir assistance technique au développement, à la mise en place, au suivi ou à l'évaluation des 7 programmes des Droits de l'Hommes décrits ci-dessus ;
- Participer à plusieurs études et produits d'information régionaux et spécifiques de chaque pays dans les domaines de santé, de Droits de l'Homme, de renforcement des systèmes communautaires et de promotion ;
- Promouvoir les Droits de l'Homme internationaux, régionaux et nationaux, le renforcement des systèmes communautaires et le développement de politiques de promotion et de services consultatifs liées au VIH, aux Droits de l'Homme, à l'égalité des sexes et à l'inclusion des populations indigènes.

Compétences

- Parcours professionnel reconnu en ce qui concerne la gestion de projets, l'expérience à l'ONU étant considérée comme positive ;
- Connaissance et expérience en Droits de l'Homme, en sa doctrine et ses mécanismes universels, régionaux et nationaux ;

- Compréhension du fonctionnement des systèmes de gouvernement ;
- Maîtrise de méthodologies, outils, systèmes et application d'expérience pratique en planification, suivi, évaluation et rédaction de rapports ;
- C'est avantageux d'avoir des connaissances sur le Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, le PEPFAR ou sur un autre donateur de santé ;
- Capacité à renforcer et à maintenir les puissances des individus, des sociétés, des organisations et des gouvernements pour établir et atteindre des objectifs de développement au fil du temps ;
- Connaissances pratiques en ce qui concerne la planification de projets axés sur des objectifs ou la gestion fondée sur des résultats ;
- Compétences en leadership ;
- Compétences relationnelles et en communication ;
- Capacité à analyser, préparer et rédiger des rapports ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir et à intégrer le retour d'information ;
- Capacité à garder son calme et à travailler sous pression et avec de délais serrés ;
- Capacité à utiliser des applications logicielles de bureau et Internet ;
- Compétences en facilitation ;
- Il doit s'agir d'une personne intègre respectant les normes éthiques des Droits de l'homme
- et ayant une attitude positive et constructive pour travailler.

Habilités requises et expérience

- Maîtrise en santé publique, droit, droits de l'homme, développement international ou dans un domaine pertinent au travail ;
- Un minimum de 5 ans (niveau P3) d'expérience professionnelle en VIH, santé, droits de l'homme ou un domaine pertinent ;
- Il est essentiel d'avoir un haut niveau de français oral et écrit ; la connaissance d'une langue additionnelle des Nations Unies (espagnol, anglais, russe, arabe ou chinois) est aussi considérée comme un avantage ;
- Il est hautement souhaitable d'avoir expérience professionnelle dans un pays en développement ;
- Il est hautement souhaitable de connaître les procédures des Nations Unies ou d'ONUSIDA, des demandes de subvention et de la mise en place du programme ;
- Excellente capacité de rédaction, recherche, analyse et expression orale.

Évaluation des candidats

L'évaluation des candidatures sera fondée sur un ensemble de critères de sélection énumérés ci-après en fonction de l'information présentée par chaque candidat.

Seulement les candidats obtenant un minimum de 49 points (70%) d'un maximum de 70 points à l'Évaluation Technique seront pris en compte pour l'Évaluation Financière.

Critères pour l'évaluation technique (70 points maximum)

- Un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle pertinent en VIH et/ou en santé et Droits de l'Homme, notamment dans le cadre du développement (maximum 25 points) ;
- Excellentes capacités à faire des recherches, à rédiger et à analyser, avalisées par un échantillon écrit qui devra être présenté, outre l'expérience indiqué au CV du candidat (20 points maximum) ;

- Diplôme d'études supérieures en sciences sociales, santé publique, Droit, Droits' de l'Homme, Économie, Développement International ou un domaine pertinent (15 points maximum) ;
- Langue (10 points maximum).

Par la suite, l'on fera une révision des honoraires quotidiens proposés par des spécialistes techniquement qualifiés pour définir le versement des tarifs quotidiens maximaux permis par l'ONUSIDA pour des consultations à niveau professionnel P3 (USD 330 par jour).

Critères pour l'évaluation financière (30 points maximum)

L'on utilisera la formule suivante pour évaluer la proposition financière : $p = y (\mu / z)$, où ;

- p = points pour la proposition financière évaluée ;
- y = nombre maximum de points pour la proposition financière ;
- μ = le tarif de la proposition le plus bas
- z = le tarif de la proposition évaluée.

Inclusion dans la liste

L'on invitera les candidats choisis à se joindre la liste. À partir de ce moment-là, l'on pourra leur demander d'offrir leurs services de consultation/ assistance technique spécifique, au cas où il sera nécessaire, à travers une modalité de Contrat Individuel (CI).

Cependant, l'inclusion d'un individu dans la liste ne garantit pas un contrat avec ONUSIDA. La liste sera maintenue pour une période de 2 ans.

Recrutement

Lorsque le consultant est inclus dans la liste et que l'on reçoit une demande de l'unité de recrutement, l'Administrateur de la liste devra l'examiner pour y identifier une correspondance entre un ou plusieurs consultants et les prérequis prévus dans les Termes de Référence (TDR) pour chaque mission.

Ensuite, l'on contactera le consultant de la liste de coïncidences identifiées pour confirmer la disponibilité et présenter une proposition financière ad hoc. Les critères pour l'attribution du marché seront déterminés par la disponibilité, le niveau de coïncidence de l'expérience avec les prérequis des termes de référence et le coût de la mission.

Le tarif quotidien cotisé lors du processus de demande restera le tarif maximum et ne pourra pas être augmenté pour n'importe quelle mission offerte. Les paiements seront versés lorsque les tâches soient complétées.

Suivi et présentation de rapports

Les candidats choisis seront supervisés par le Conseiller d'Assistance Communautaire d'ONUSIDA à l'unité de recrutement ou par le Conseiller désigné para le Directeur National ou Régional d'ONUSIDA.

Voyages

Tous les voyages prévus de la mission seront inclus dans le mandat de chaque tâche pour qu'ils soient aussi inclus dans la préposition financière.

Au cas où il y aurait un voyage imprévu, le paiement des dépenses, y compris les billets et les frais de séjour, sera convenu par l'équipe d'ONUSIDA et le vacataire, conformément à la Politique de voyages d'ONUSIDAD pour les consultants externes.

Directrices pour se candidater

L'on recommande à tous les candidats intéressés de réviser attentivement ce communiqué-ci et de s'assurer de répondre aux prérequis et aux qualifications décrites.

Premier pas : Envoyez à Andrea Boccardi (boccardia@unaid.org) les documents suivants dans un (1) seul document PDF pour démontrer vos qualifications.

1. Un CV décrivant votre expérience dans des projets similaires, ainsi que vos informations de contact (courriel électronique et numéro de téléphone) et, au moins, trois références personnelles.
2. Proposition financière (tarifs quotidiens).
3. Un texte écrit par vous que vous considérez relevant pour ce cabinet-conseil.

Deuxième pas : Après avoir envoyé tous vos documents, remplissez le formulaire d'inscription suivant en cliquant sur ce lien : [Formulaire d'inscription](#) (uniquement en anglais).